

RAPPORT ALR1 DU JEUDI 09/05/2024

ARRIVEE :	10-01-06-11-04	
NON PARTANT :	15	
CAGNOTTE QUINTE +	7 318 500 F CFA	
COMBINAISONS	RAPPORTS 300F/350F	NOMBRE
ORDRE TIERCE	530 500	7
DESORDRE TIERCE	86 000	43
COUPLE VENANT	0	0
SIMPLE VENANT	0	0
ORDRE QUARTE	0	0
DESORDRE QUARTE	934 000	3
TIERCE VENANT	0	0
COUPLE VENANT	0	0
SIMPLE VENANT	0	0
ORDRE QUINTE +	0	0
DESORDRE QUINTE +	1 034 000	3
BONUS 4	68 500	39
BONUS 4 + NON-PARTANT	0	0
MASSE PARTAGEE	15 987 000	
COMBINAISONS	RAPPORTS POUR 500F	NOMBRE
COUPLE GAGNANT	65 000	26
COUPLE PLACE A	15 000	37
COUPLE PLACE B	12 000	46
COUPLE PLACE C	10 000	55
SIMPLE GAGNANT	0	0
COUPLE PLACE A'	0	0
COUPLE PLACE B'	0	0
COUPLE PLACE C'	0	0
MULTI 4	919 000	1
MULTI 5	183 500	1
MULTI 6	61 000	41
MULTI 7	26 000	95
P SIMPLE GAGNANT	4 000	15
P SIMPLE PLACE A	1 000	28
P SIMPLE PLACE B	1 500	16
P SIMPLE PLACE C	1 500	16
MASSE PARTAGEE	9 556 500	

**CHEF DEPARTEMENT
EXPLOITATION DES JEUX**

INSPECTION DES JEUX

NB : Si une erreur matérielle a été commise dans les calculs des rapports ou dans leur affichage, les paiements sont interrompus jusqu'à rectification. Aucune réclamation n'est admise sur les modifications intervenues. Les paris déjà payés ne seront pas réajustés.
(Article 106 de la Loi n° 100 du 10 Mars 1989 et les charges : cf JO No 5280 du 18 Mars 1989)

VERIFICATION
25 543 500